



Signature assurance locataire propriétaire

Par Magali02

Nous sommes propriétaire d'un logement et nous avons une société qui nous réclame la signature d'un PV de fin de chantier pour un logement de notre patrimoine.

Il s'agit d'un document pour assurance suite à bris de glace mais la demande vient de l'ancienne locataire et de son assureur.

Aujourd'hui le logement est vide.

Devons-nous signer le document ?

Merci de votre réponse,

Magali xxxxxxxx anonymisation

Par chaber

bonjour

PV de chantier: pour quels travaux? Qui les a commandés?

Bris glaces: Qui était le responsable? Un assureur est-il intervenu?